



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.48

OBJET : MARCHÉ DE PROTECTION DE MISE À JOUR ET DE MAINTENANCE DU SYSTÈME NOVELL- AVENANT N°1

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Robert FOUQUET à M. Jules SUSINI, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER

Excusés sans pouvoir :

M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 01/02/10

RAPPORTEUR : Monsieur Maurice CHAZEAU

Politique Publique : Gestion des Ressources et Moyens

OBJET : MARCHÉ DE PROTECTION DE MISE À JOUR ET DE MAINTENANCE DU SYSTÈME NOVELL- AVENANT N°1 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n° 2008-1214 du 16 décembre 2008, le Conseil Municipal a autorisé Madame le Député Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer le marché n° A8-094 "Protection de mise à jour et de maintenance du système NOVELL lot n° 1 avec la société APOGEE INFORMATIQUE SERVICE pour un montant global et forfaitaire annuel de 117 440 € HT.

Ce marché portait précisément sur la maintenance des produits suivants :

- OPEN WORKGROUP suite LINUX et TEAMING pour 1500 postes,
- ZENWORKS ASSET MANAGEMENT pour 1500 postes,
- ACCESS MANAGER pour 500 postes.

Par le marché n° M9099 " Acquisition de logiciels système lot 1 ", la Mairie a acheté récemment des licences supplémentaires pour les produits susdits, à savoir :

- 200 licences NOVELL NOW LINUX et TEAMING,
- 200 licences NOVELL ZENWORKS ASSET MANAGEMENT,
- 500 licences ACCESS MANAGER.

Pour bénéficier d'une protection de mise à jour et de maintenance, il convient d'intégrer ces licences dans le champ de licences couvert par le marché conclu avec la société APOGEE INFORMATIQUE SERVICE, et ce par voie d'avenant.

Vous trouverez donc ci-joint le projet d'avenant établi à cet effet, et portant le montant du marché A8-094 à **133 974 € HT** par an, ce qui représente une plus-value de 16 534 € HT, soit une augmentation de 14 % par rapport au montant initial

Etant donné l'augmentation induite par ces prestations supplémentaires, le projet d'avenant doit être soumis à l'avis préalable de la Commission d'Appel d'Offres. Lors de la séance du 14 janvier 2010, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

C'est pourquoi, chers Collègues, il vous est proposé :

D'APPROUVER le projet d'avenant ci-joint,

D'AUTORISER Madame le Député Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer l'avenant n° 1 au marché n° A8-094 conclu avec la société APOGEE INFORMATIQUE SERVICE, portant sur l'intégration de licences supplémentaires et fixant le montant global et forfaitaire annuel du marché à **133 974 € HT**.

**2010.48 - MARCHÉ DE PROTECTION DE MISE À JOUR ET DE MAINTENANCE DU SYSTÈME
NOVELL- AVENANT N°1**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Aix en Provence
LA VILLE

Direction Générale Adjointe
Finances et Informatique
Direction des Systèmes Informatiques

PROTECTION DE MISE A JOUR ET DE MAINTENANCE DU SYSTEME NOVELL
(LOT N°1)

MARCHE N°A8-094 NOTIFIE LE 29 décembre 2008
A LA SOCIETE APOGEE INFORMATIQUE SERVICE

AVENANT N°1
PORTANT SUR L'INTEGRATION DE LICENCES SUPPLEMENTAIRES

I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ INITIAL

1.1 – Identification du marché

Marché n°A8094 signé le 22 décembre 2008, enregistré le 23 décembre 2008 par la sous-préfecture d'Aix-en-Provence et notifié le 29 décembre 2008 à la société APOGEE INFORMATIQUE SERVICE.

Objet et forme du marché : Protection de mise à jour et de maintenance du système NOVELL lot n°1.

La protection porte précisément sur les produits suivants :

- **OPEN Workgroupe suite Linux et Teaming : 1500 postes,**
- **Zenworks Asset Management : 1500 postes,**
- **Access Management : 500 postes.**

Durée du marché :

Le marché a été conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 1^{er} janvier 2009, reconductible deux fois une année de manière expresse.

Montant du marché :

Marché à prix global et forfaitaire pour un montant annuel de **117 440 € HT**

1.2 – Identification de la personne publique contractante et du titulaire :

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- D'une part, la Ville d'Aix-en-Provence représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU, Maire Adjoint, agissant en cette qualité et en vertu de la délibération du conseil municipal n°2008-1214 du 16 décembre 2008, rendue exécutoire le 22 décembre 2008;
- D'autre part, Madame Dominique ROUSSET, Gérante de la société APOGEE INFORMATIQUE SERVICE. inscrite au registre du commerce et des sociétés de Marseille, sous le numéro SIRET 343 406 081 00027 et domiciliée 73G rue Perrin Solliers 13 006 MARSEILLE.

II – OBJET DE L'AVENANT N°1

2.1 –Le présent avenant a pour objet d'intégrer au marché initial la protection de mise à jour et de maintenance de licences supplémentaires acquises par la Mairie dans le cadre du marché de fournitures n°M9099.

2.2 – Modification du prix global et forfaitaire

Le marché n°MS099, notifié au titulaire la société INTERWAY le 9 novembre 2009, a permis l'acquisition des licences supplémentaires suivantes :

- 200 licences NOVELL NOW LINUX et TEAMING,
- 200 licences NOVELL ZENWORKS ASSET MANAGEMENT,
- 500 licences ACCESS MANAGER.

L'intégration de ces licences dans le marché de protection de mise à jour et de maintenance conclu avec la société APOGEE INFORMATIQUE induit un nouveau montant global et forfaitaire annuel.

L'article 2 de l'acte d'engagement du marché A8-094 est donc ainsi modifié :

L'ensemble des fournitures à livrer ou des services à exécuter du lot concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré par le prix global forfaitaire résultant de la décomposition ci-dessous :

Désignation	Prix € HT	Quantité	Prix total € HT
OPEN Workgroupe suite Linux et Teaming : 1 700 postes	71.58	1700	121 686.00
Zenwork Asset Management : 1 700 postes	6.04	1700	10 268.00
Access Manager : 1 000 postes	2.02	1000	2 020.00
PRIX TOTAL € HT			133 974.00
TVA (19.6%)			26 258.90
PRIX TOTAL € TTC			160 232.90

Soit en lettres :

Cent soixante mille et deux cent trente deux euros et quatre vingt dix cent TTC.

2.3 – Date d'effet du présent avenant

Le présent avenant prendra effet à compter de sa notification à la société APOGEE INFORMATIQUE SERVICE. Pour l'année 2010, le montant global et forfaitaire indiqué ci-dessus sera versé au titulaire selon la règle du *pro rata temporis*.

2.4 – Autres clauses :

Toutes les clauses du marché désigné au chapitre I demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

III – Signatures des parties

Pour la société APOGEE INFORMATIQUE SERVICE Nom et qualité du signataire Fait à Aix-en-Provence, Le (cachet de la société)	Pour la Ville d'Aix-en-Provence Le représentant du pouvoir adjudicateur Nom et qualité du signataire Fait à Aix-en-Provence, Le
---	--